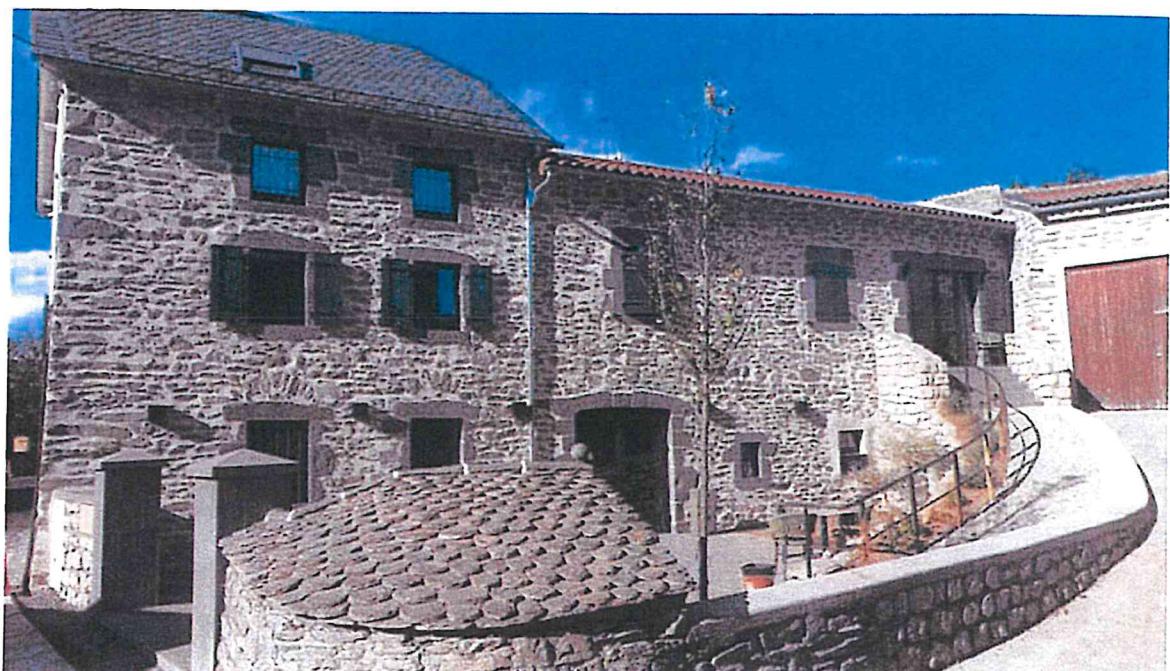
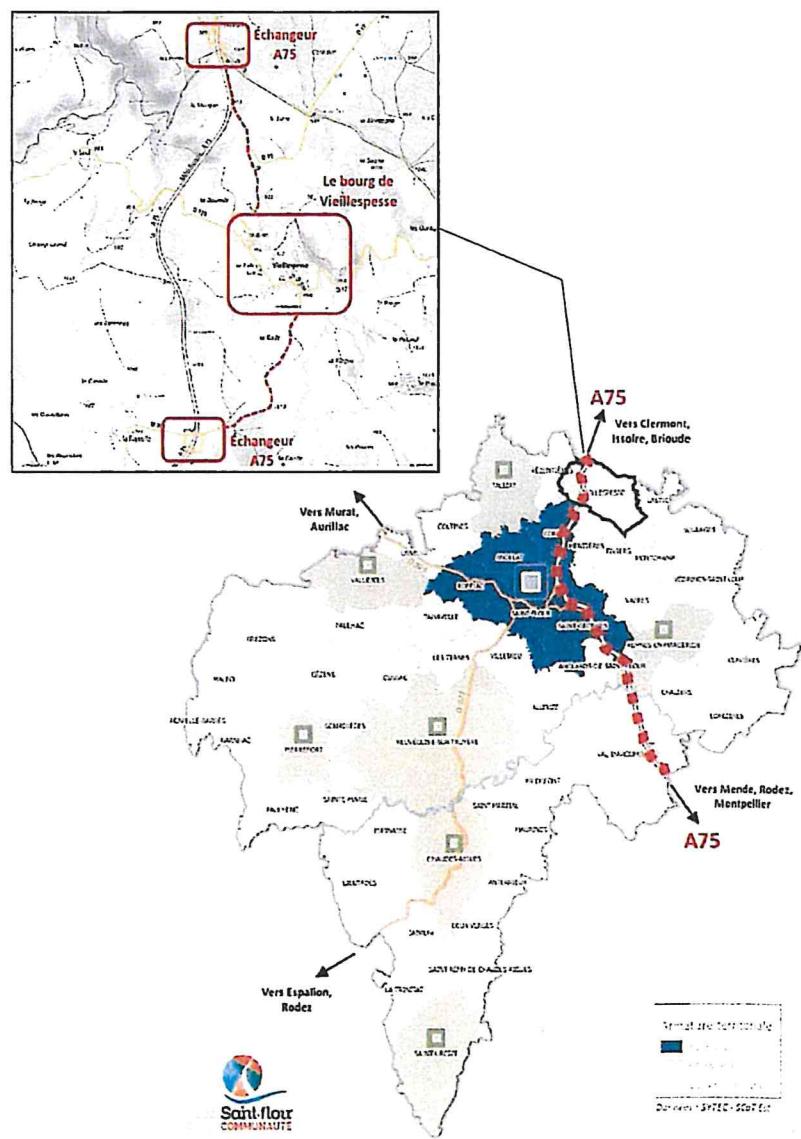


Commune de Vieillespesse 15500 (Cantal)

Appel à candidatures « Gérant » pour l'Auberge de l'Arcueil







- **Contexte et objectifs :**

La commune de Vieillespesse se situe en région Auvergne-Rhône-Alpes, dans la partie sud Est du département du Cantal, à proximité immédiate de Saint-Flour (14 kilomètres), 2ème ville du département du Cantal, pôle de centralité et chef-lieu d'arrondissement.

La commune de Vieillespesse compte parmi les 53 communes du territoire de Saint-Flour Communauté qui s'inscrit dans une dynamique de développement économique et durable.

Peuplée de 248 habitants, sur une surface totale de 2491 hectares, elle comprend 2 490 hectares de prairies et de forêts de pins et de feuillus. Elle a une vocation essentiellement agricole avec 30 exploitations de production laitière ou d'élevage. La commune compte un garage automobile et un garage agricole. Elle dispose d'une école.

Le bourg de Vieillespesse se situe entre les échangeurs 25 et 26, à 2 kilomètres de l'autoroute A 75, ce qui favorise grandement son accès.

Le Conseil municipal de Vieillespesse souhaite maintenir l'activité d'un Bar-restaurant-chambres d'hôtes dans le cœur du bourg dans un bâtiment communal.

Dans un contexte de développement d'entrepreneuriat et de nouvelles formes d'organisation du travail facilité par les outils numériques, l'objectif est de maintenir un espace de convivialité multi-services. Le bâti proposé peut avoir des finalités variées en fonction des besoins des usagers.

Le Conseil municipal de Vieillespesse a défini des orientations qui doivent être retenues par le preneur : a minima création d'une activité de café et restaurant, avec chambres d'hôtes inscrites dans une démarche qualitative.

D'autres activités et services de proximité complémentaires peuvent être proposés par le futur gérant comme par exemple une épicerie, un « tiers lieu rural » qui tend à faciliter le travail collaboratif et le maintien d'activité... Le Conseil municipal appréciera toute autre proposition (projet 1000 cafés, etc...).

Le logement du gérant est un duplex qui se situe au 1^{er} et 2^{ème} étage au-dessus du commerce.

La commune de Vieillespesse recherche activement un candidat qui souhaiterait s'investir à ses côtés et contribuer au développement de cet espace de convivialité multi-services, à titre permanent.

Le bâtiment communal comprend :

- une salle de bar avec la licence IV ;
- une salle de restaurant de 30 couverts qui pourrait proposer des services et activités de proximité comme par exemple une offre d'épicerie et de produits frais locaux, un point d'accès numérique, un lieu d'accueil de diverses manifestations ;
- des espaces techniques : cuisine équipée, réserves, WC ;
- trois chambres d'hôtes ;
- un appartement de type duplex de 47,50 m² ;

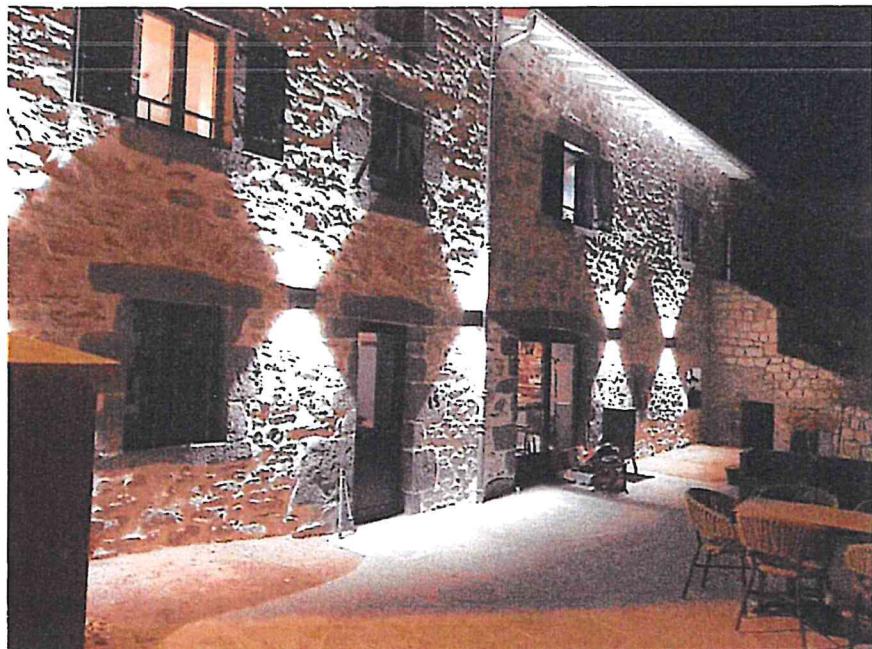
Le tout pour une surface globale de 257 m².

Une terrasse extérieure clôturée permet d'augmenter l'accueil pendant la saison estivale.

Le four banal situé en face de la cour de l'auberge peut-être mis à disposition pour des manifestations (soirée à thème par exemple).

Possibilité d'utiliser la salle polyvalente proche pour des banquets et des services traiteurs.

Côté place de l'église, des travaux de renaturation sont en projet. Une terrasse supplémentaire est envisagée.



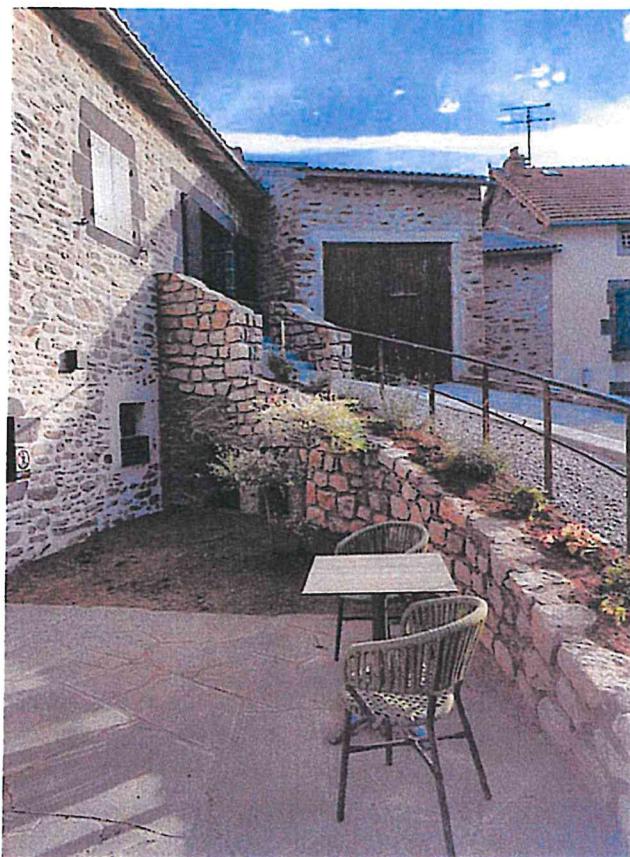
FACADE SUD la nuit

Notre locataire-gérant disposera de ce lieu d'échange et de convivialité en toute indépendance. A noter qu'il n'existe aucune concurrence proche.

Le gérant a la possibilité de développer des activités variées : repas cantine scolaire, presse, tabac, dépôt de pain, gaz, petite épicerie, point relais, service retrait d'espèces, etc...) et même un service de petit-déjeuner en saison avec le passage de la route départementale 909.

En fonction de son savoir-faire, l'exploitant pratiquera la cuisine maison de son choix, si possible à base de produits locaux et avec des spécialités régionales d'ici (ou d'ailleurs !)

Redevance de location raisonnable. Dépôt de garantie à définir ensemble. Peu d'investissement à prévoir (vaisselle, couverts, supplément du mobilier présent, linge, déco...). Apport en fonds propres de 20 000 € environ nécessaires pour ces acquisitions et le fonds de roulement.

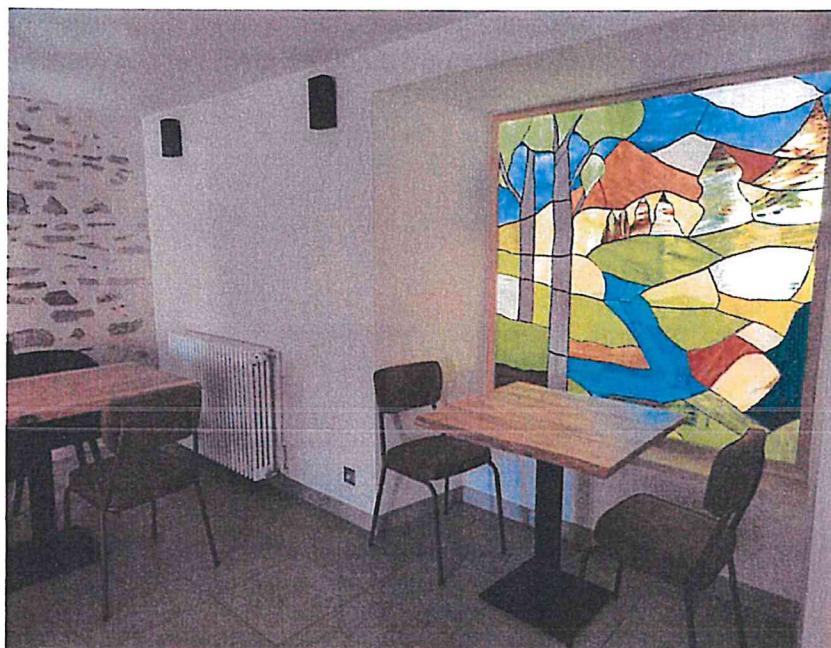


CÔTÉ COUR

Voilà une superbe opportunité pour un couple ou deux associés du métier (cuisine/service), ou bien pour une personne seule (avec embauche d'un salarié en cuisine ou en salle).

Nous attendons une personne sérieuse, avec de réelles qualités professionnelles et relationnelles, garantissant la convivialité du lieu, mais aussi des qualités de gestionnaire et de commerçant, capable de développer cette auberge multi-service en partenariat avec la commune, les associations locales et les habitants.

Possibilité d'appui-conseil et d'accompagnement à l'installation si besoin d'aide à la promotion du restaurant.



SALLE de RESTAURANT

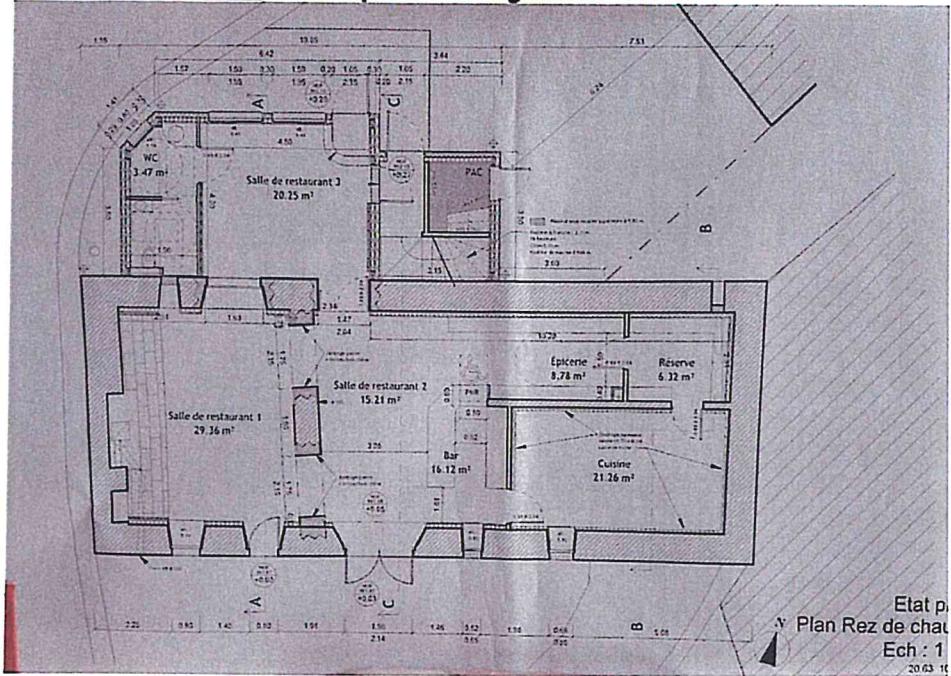
Modalités de gestion :

Dans un premier temps, la gestion dans le cadre d'une convention d'occupation précaire et révocable peut être envisagée. Elle serait conclue avec la commune pour une durée de 23 mois et proposée aux candidats.

Toutefois, si le candidat en fait la demande, le Conseil municipal est disposé à étudier la possibilité d'un crédit-bail avec option d'achat au terme du bail.

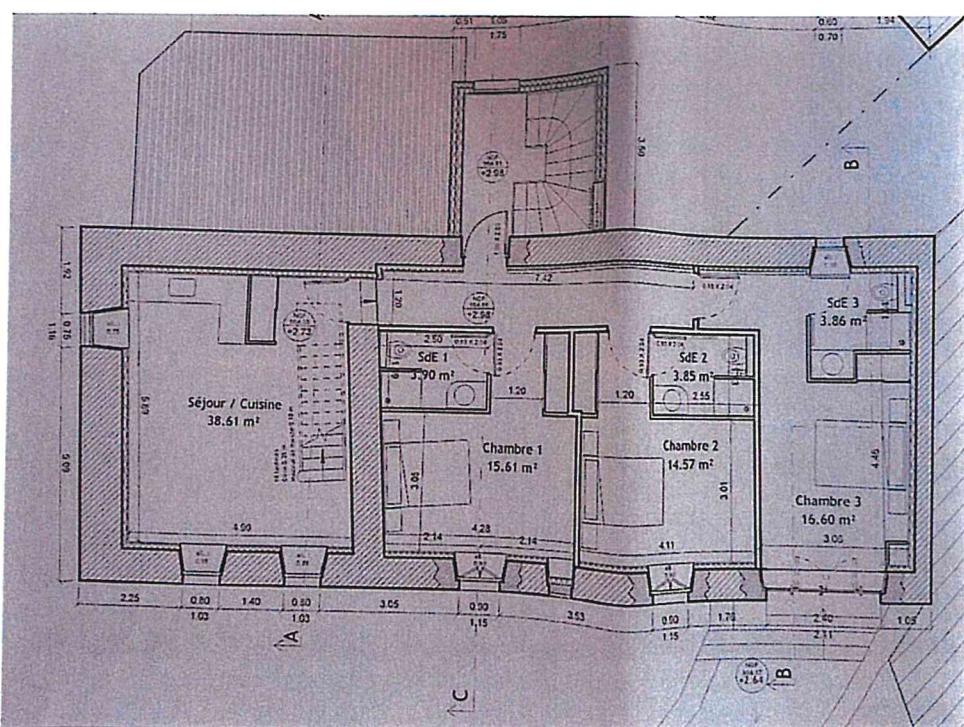
Le porteur de projet précisera dans son offre les amplitudes d'ouverture de son établissement.

REZ-DE-CHAUSSEÉ - côté place de l'église

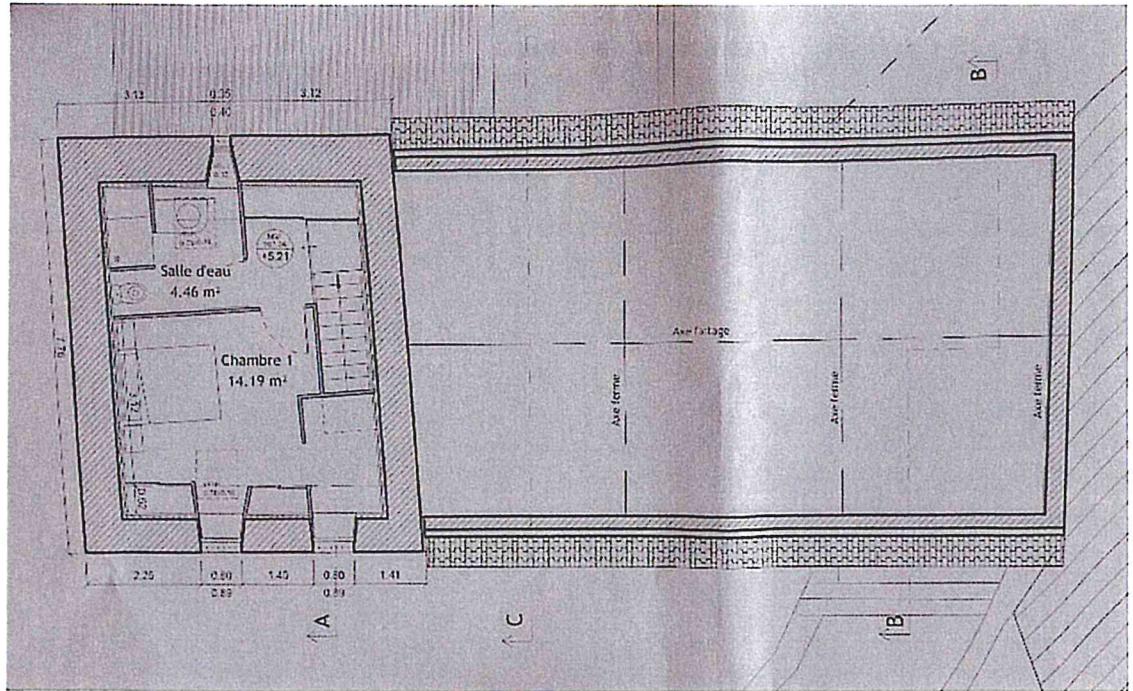


REZ-DE-CHAUSSEÉ – Côté cour

Bar-Restaurant-Cuisine



1^{er} ETAGE - Séjour-cuisine du logement de fonction – 3 chambres d'hôtes



2^{ème} ETAGE - Chambre et salle d'eau du gérant.



VIEILLESPESSE



D - Candidature :

Peut candidater toute personne de droit privé. Elle doit transmettre le formulaire ci-joint accompagné des pièces demandées :

- Fiche de renseignements du candidat accompagnée des pièces suivantes :

- Présentation du projet personnel et professionnel (dossier de candidature, CV, lettre de motivation) ;
- Plan de financement prévisionnel sur 2 ans (en termes d'investissement et d'exploitation) ;
- Expérience en gestion commerciale et/ou similaire ;
- Qualification professionnelle :
- Toute formation/qualification dans le domaine de la vente, restauration, cuisine....
- Hygiène alimentaire et méthode HACCP
- Permis d'exploitation CHR à obtenir

Tout autre document ou schéma permettant de mieux appréhender le projet sera apprécié.

La candidature doit être adressée à :

Madame le Maire de Vieillespesse
Mairie
5, Allée des Tilleuls
15500 VIELLESPESSE
Courriel : mairiedevieillespesse@orange.fr

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Mairie de Vieillespesse au 04.71.73.14.69 (Lundi et Vendredi).

Afin d'être accompagné dans le montage du dossier, la Chambre de Commerce et d'Industrie peut être sollicitée.

Contact : CCI du Cantal : 04.71.60.47.37

Vous pouvez également consulter le site internet de la commune : www.vieillespesse.fr ou le réseau social Facebook (Vieillespesse).

Appel à projet – Commune de Vieillespesse

- Modalités de sélection du projet :

Seuls les dossiers remis dans les délais impartis avec l'ensemble des pièces demandées seront examinées. Les Candidats devront en outre être à jour de leurs obligations sociales et fiscales et présenter une situation financière saine.

Les échéances à respecter sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Lancement de l'appel à projet	Visites sur site	Clôture des dépôts de candidature	Auditions des candidats
10 octobre 2025	Sur rendez-vous	31 décembre 2025	Semaines 1 et 2 2026

